

# BULLETIN MUNICIPAL



## MAISONNEUVE 2020



Photo d'un champ de trèfle rouge prise près de Montgauguier  
par Bernard Bricheux en avril 2020

## *Comment nous joindre ?*

Secrétariat de la mairie	05 49 51 07 83 maisonneuve@departement86.fr
Jacques ROLLAND Maire	06 30 09 43 18
Catherine GAUTIER 1 <sup>re</sup> adjointe	06 74 30 37 35
Michel BOULAND 2 <sup>nd</sup> adjoint	07 67 19 41 60

## *Horaires du secrétariat de la mairie*

lundi	13h45 – 17h30
mardi	13h30 – 17h00
jeudi	8h30 – 12h00 13h30 – 17h00

## *Sites web et compte Facebook*

<http://maisonneuve86.free.fr> toutes les informations mise en ligne par la commune de Maisonneuve

<http://maisonneuve86.blogspot.com> la vie de nos associations en photos



facebook.com/Commune-de-Maisonneuve-86

# Sommaire

<b>Le conseil municipal</b>	<b>4</b>
<b>Les employés administratifs</b>	<b>4</b>
<b>Le mot du maire</b>	<b>5</b>
<b>Réalisations et projets</b>	<b>7</b>
<b>Informations</b>	<b>9</b>
<b>Consommer local</b>	<b>11</b>
<b>Les déchets</b>	<b>12</b>
<b>Chemins de randonnées</b>	<b>15</b>
<b>Etat civil 2020</b>	<b>16</b>
<b>Les finances communales en 2020</b>	<b>17</b>
<i>Les taxes perçues</i>	17
<i>Vote des subventions</i>	17
<i>Section de fonctionnement</i>	18
<i>Section d'investissement</i>	19
<b>Locations et services de la commune</b>	<b>20</b>
<i>Location de la salle de réunion (salle et cuisine)</i>	20
<i>Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)</i>	20
<i>Location du stand municipal</i>	21
<i>Location des bancs et des tables</i>	21
<i>Services administratifs</i>	21
<i>Terrain de tennis</i>	22
<i>Aires de jeux</i>	22
<i>Livres</i>	22
<b>Les renseignements utiles</b>	<b>23</b>
<b>Les autres services</b>	<b>24</b>
<b>Santé</b>	<b>30</b>
<b>Assistante maternelle</b>	<b>31</b>
<b>Les artisans et les entreprises</b>	<b>32</b>
<b>Les associations intervenant sur la commune</b>	<b>36</b>
<i>L'ACCA de Maisonneuve</i>	36
<i>L'Animation des Ecoles</i>	39
<i>Le club du temps libre</i>	40
<i>Le comité des fêtes de Maisonneuve</i>	42
<i>La communauté Notre Dame de la plaine</i>	44
<i>L'école de musique intercommunale en Haut Poitou</i>	45
<i>La Lyre Cherves Maisonneuve</i>	47
<i>Le Judo Gym Maisonneuve</i>	49
<i>Pointe-Flexe</i>	51
<i>Les jeux de boules</i>	52
<i>Le terrain d'en face</i>	52
<b>Les associations autour de nous</b>	<b>53</b>

## *Le conseil municipal*



Delphine  
LAURENTIN

Michel  
BOULAND  
**2<sup>d</sup> adjoint**

Jacques  
ROLLAND  
**Maire**

Teddy  
CERVEAU

Romain  
CHAUVIÈRE

Frédéric  
PAIN

Faustine  
LE DENMAT

Fanny  
DUBOIS

Catherine  
GAUTIER  
**1<sup>re</sup> adjointe**

Joëlle  
GRASSIN

Patrick  
MOREAU

## *Les employés administratifs*



Nathalie  
GUERIN-PIMOT  
**Secrétaire  
de mairie**



Stella  
KOBIRA  
**Agent postal  
et d'entretien**



Didier  
LOCHON  
**Agent  
technique**

## *Le mot du maire*

Lors des vœux en janvier 2020, je souhaitais à chacun, une année prospère et heureuse.  
En février, nous entendions régulièrement parler sur les ondes d'un virus asiatique.  
Qui hélas, dès mars, se propageait sur tous les continents.

Son apparition sur notre territoire a chamboulé beaucoup de choses : restrictions des contacts physiques, perte de liberté de déplacement, application des gestes barrières, arrêt momentané de l'enseignement pour nos enfants... En même temps, une solidarité collective a vu le jour. Des personnes se proposaient spontanément pour faire les achats de première nécessité pour leurs voisins plus âgés, chacun devenant un peu plus attentif à son entourage : l'individualisme a été la première victime de la COVID-19.

En mars 2020, quelques jours avant le premier confinement, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Ce dernier, suite aux évènements sanitaires, n'a pu être mis en place que le 25 mai 2020. Depuis cette date, la nouvelle équipe œuvre de concert pour que vive notre commune. Les premiers investissements en matériels ont été réalisés (l'acquisition d'une mini-pelle et d'une balayeuse de route) en même temps que des réalisations culturelles (mise en place du kiosque aux livres que vous faites vivre régulièrement par vos apports en mairie) et d'informations (création d'un compte sur Facebook pour faire passer l'information concernant notre commune).

Les moyens de communication et d'information évoluant, il nous faut aujourd'hui nous adapter pour que tous puissent recevoir l'information concernant Maisonneuve. La formule papier (journal et courrier) pour nos anciens, des moyens plus modernes (mail, sms, internet, réseaux sociaux...) pour les plus jeunes. Dans ce but, plusieurs conseillers travaillent à la mise en place d'un site internet communal.

Depuis trois ans, nous faisons partie d'un territoire nouveau : la Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP). Suite aux élections municipales de 2020, le nouveau bureau de la CCHP a été élargi. Il est désormais composé d'un représentant de chaque commune.

La collectivité (CCHP) gère pour nous plusieurs compétences :

- Enfance, Petite enfance, Jeunesse, Périscolaire (TAP, Garderies, centres de loisirs...)
- Sport et Culture (en autres, les écoles de musique...)
- Capture et gestion de animaux errants (attention aux animaux qui divaguent dans nos rues)
- Les déchèteries et Ordures Ménagères.

Vous avez dû recevoir en décembre, un courrier de la Communauté de Communes, vous informant des modifications à venir (entrant en application le 11 janvier 2021) pour les horaires d'ouverture des déchèteries, les jours de ramassage du tri sélectif et des ordures ménagères sur notre commune.

Vous n'avez pas été sans remarquer que les dates de collecte ont changé. Le tri sélectif sera désormais ramassé chaque mardi des semaines paires (voir calendrier en fin de bulletin). Quant aux Ordures Ménagères, elles ne seront plus enlevées le mardi, mais tous les jeudis matins. Merci d'intégrer rapidement ces modifications afin d'éviter de voir trainer dans nos rues des sacs jaunes en dehors des jours de ramassage.

Par ailleurs, de nouvelles prises de compétences sont actuellement en discussion au sein de la communauté de communes, dont la création d'un plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUI). Ce dernier aurait pour avantage de définir et contrôler les demandes d'urbanisme en fonction des grandes lignes directrices du SCOT.

Dans le cadre municipal, je tenais à remercier tout particulièrement les responsables d'associations, qui malgré les difficultés rencontrées, cherchent par tous les moyens à faire perdurer les activités. Le Conseil Municipal, ayant conscience des problématiques rencontrées, maintiendra en 2021, les subventions de fonctionnement aux associations pour les assurer de son soutien et sa solidarité. Notre commune est certes restreinte en surface et en habitants, mais localement, sa dynamique associative est reconnue et enviée.

Les membres du conseil municipal, ainsi que l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Qu'elle soit au final douce et agréable, un peu à l'image de notre village.

Jacques ROLLAND

## Réalisations et projets

### Kiosque à livres

Customisation d'une armoire inutilisée dans la mairie par l'agent technique accompagné d'élus.



Nous remercions les habitants qui font vivre ce kiosque à livres. Le dépôt de nouveaux livres doit être fait en mairie. La commission *Art et Culture* se charge ensuite de compléter le kiosque.

### Réhabilitation de la pompe à l'arceau

Travaux réalisés par l'agent technique accompagné du 2<sup>nd</sup> adjoint.



### Achat de deux climatiseurs (salle de réunion et agence postale)

Travaux réalisés par STE CHAUVINEAU pour un montant total de 8 300 € HT (9 960 € TTC) dont 3 320 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention du département ACTIV FLASH.



### Achat d'un nouvel ordinateur pour la mairie (poste élus)

Achat chez STE DES CLICS pour un montant total de 895,73 € HT (1 074,88 € TTC).

## Pose d'un ossuaire au cimetière

Travaux réalisés par les pompes funèbres BARRAUD pour un montant total de 1 406,67 € HT (1 688,01€ TTC) dont 563,21 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention du département ACTIV FLASH.



## Végétalisation du cimetière

Travaux réalisés par SAS GIRARD-VITRÉ pour un montant total de 6 417,71 € HT (7 548,55 € TTC) dont 2 414,38 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention du département ACTIV 3.



## Achat de matériels

Achat d'une minipelle chez STE R2M pour un montant total de 11 400 € HT (13 680 € TTC) dont 4 560 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention du département ACTIV 3.

Achat d'une balayeuse chez SARL AUNEAU pour un montant total de 1 850 € HT (2 200 € TTC) dont 740 € TTC reste à charge de la commune en raison de l'octroi d'une subvention du département ACTIV 3.





## Informations

### Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Maisonneuve fait partie d'un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec 4 autres communes (Cherves, Cuhon, Massognes et Vouzailles).

**À ce titre, la commune verse une contribution annuelle dont le montant était de 53 479 € pour l'année 2020.**

À la rentrée 2020, 34 enfants de Maisonneuve ont été inscrits dans le RPI, ce qui fait de Maisonneuve la 2<sup>e</sup> commune en termes d'effectifs.

Les élèves sont répartis sur 3 sites : les Maternelles à la Touche ; les CP, CE1 et CE2 à Vouzailles ; les CM1 et CM2 à Cuhon.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) deux fois par semaine. Ces activités sont proposées gratuitement et sont gérées par la Communauté de Communes du HAUT POITOU et encadrées par du personnel de la Communauté de Communes ou du SIVOS.

**Toute inscription à l'école doit passer par la mairie de la commune de résidence.**

### Salle de réunion

Elle est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du Temps Libre s'y réunit tous les jeudis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi.

Les habitants de la commune peuvent la louer pour leurs évènements familiaux.

**Pour les tarifs et conditions de location, consulter la rubrique « Locations et services ».**

### Aire de repos des Saules

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m<sup>2</sup> pour faire des pique-niques ou des balades. Nous aimerions pouvoir agrandir cet espace par l'acquisition de nouvelles parcelles avec l'accord des propriétaires riverains.

## Le faucardement

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les faire réaliser par l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, la commission *Faucardement et protection de la Dive* vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

**Tarif pour 2020 si les travaux ont été réalisés par l'agent communal : 4 € le mètre linéaire.**

## Assainissement

EAUX DE VIENNE SIVEER est en charge des diagnostics et du contrôle des installations individuelles.

Chaque propriétaire est responsable du traitement de ses eaux usées en conformité avec la loi.

## Cimetière

Depuis le 16 octobre 2020, un règlement intérieur est mis en place pour le cimetière. Il est consultable à la mairie.

Il fixe notamment le tarif des concessions.

Concession emplacement	
50 ans	130 €
perpétuelle	250 €

Concession columbarium		
cavurne	30 ans	250 €
	50 ans	350 €
cases	30 ans	400 €
	50 ans	500 €



# Consommer local

## Marchands ambulants

### **Maisonneuve**

*Boulangerie de la Touche* (M. et Mme Gabillé, Cherves, 05 16 83 08 70) : tous les jours sauf dimanche

*Marchand de volailles* (M. Godet, Mouthier sous Argenton, 06 14 13 73 39) : le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois vers 11h30 sur la place de l'église à partir d'avril 2021.

*Pépiniériste* (Sté Girard-Vitré, Lavausseau, 05 49 57 83 81) : 2 fois par an place de l'église début mai et avant la Toussaint

### **Vouzailles**

*Fromagerie La souris gourmande* (Mme Sandrine Héricourt, Latillé, 06 85 77 67 34) : mardi matin (1 semaine sur 2 à partir du 2 mars 2021)

### **Massognes**

*Machine à pain La Briole*, près du monument aux morts

## Producteurs

### **Maisonneuve**

*Echalions du Poitou* (GIE de la petite Dîme, Bourg Bernard, 06 71 72 12 49)

*Endives* (EARL Jacques Rolland, Bourg Bernard, 06 30 09 43 18)

*Domaine des vignes hautes* (Philippe et Claudie Rolland, Grand-rue, 06 21 36 87 15) : vins et apéritifs

### **Vouzailles**

*Perles et pépins* (Mme Estelle Rivard, [www.perles-pepins.fr](http://www.perles-pepins.fr)) : Confitures artisanales, gelées, ...

*Miel* (Mme Stéphanie Grasset, Nouzières, 05 49 39 49 26)

## Food-trucks

### **Vouzailles, sur la place de la Croix Blanche**

*Olive pizza* (06 51 25 03 15) : lundi et jeudi soir

*Noya Pasta Premium* (M. Letang, 07 60 65 40 23) : pâtes fraîches, produits italiens ; vendredi 18h30-20h30

*Burger L Régal* (Mme Semelin ,07 85 80 53 82) : mardi soir

### **Thénezay, sur la place de l'Hôtel de Ville**

*Pizza Van* (06 07 21 74 68) : mardi soir

*Traiteur Tardivon* (prévu en 2021) : lundi soir

*Chez Sukanya* (06 95 23 47 22) : cuisine thaïlandaise ; sur commande, à emporter tous les vendredis



## Les déchets

En fin d'année 2020, la communauté de communes a distribué dans vos boîtes aux lettres *L'actu du Haut-Poitou Spécial Déchets* ainsi que *Le guide du tri des déchets*. Si besoin, vous pouvez retrouver ces documents au format numérique sur le site <https://cc-hautpoitou.fr/> dans la rubrique « Déchets ».

Pour signaler un problème (collecte des déchets, carte de déchetterie, container détérioré...) ou vérifier ce que vous pouvez mettre au tri, contactez **le service Prévention Réduction des déchets** de la communauté de communes au **05 49 51 19 90**.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des consignes de tri qui sont rentrées en vigueur le 11 janvier 2021.

### Le tri sélectif des emballages (dans les sacs jaunes)

Tous les emballages en métal, en carton et en plastique doivent être mis dans les sacs jaunes.



Bidons et aérosols  
(non dangereux)



Conserves  
et canettes



Barquettes  
en aluminium



Boîtes de thé



Briques  
alimentaires



Boîtes et cartons  
d'emballage



Suremballage  
de yaourts



Bouteilles et bidons  
alimentaires



Bidons et flacons  
de produits d'hygiène  
et d'entretien



#### Quelques règles essentielles :

- *Vider les emballages ;*
- *Ne pas laver et emboîter les emballages ;*
- *Ne pas séparer les bouchons des bouteilles en plastique ou briques alimentaires ;*
- *Aplatir les bouteilles, briques et cartonnettes pour gagner de la place.*

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en mairie.

Nous rappelons qu'il est impératif de **déposer les sacs jaunes à côté des containers ou endroits spécifiques au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le lundi soir des semaines paires.**

## Les points d'apport volontaire (PAV) verts et bleus

Dans notre commune, les points d'apport volontaire se situent devant le terrain de tennis et à côté du bâtiment communal en face du cimetière.

Bien vidés, les bouteilles, pots et bocaux en verre ainsi que les flacons de parfums doivent être mis dans les PAV verts. *Les bouchons et couvercles métalliques vont dans le sac jaune.*



Les journaux, magazines, prospectus, catalogues et papiers non souillés doivent être mis dans les PAV bleus.



***Pour le respect de tous et de la commune, aucun débris ne doit être laissé aux pieds des PAV.***

## Les ordures ménagères

Tous **les déchets non dangereux et non volumineux qui ne se trient pas** doivent être mis dans des sacs noirs hermétiques.

Nous rappelons qu'il est impératif de **déposer les sacs noirs dans les containers au plus tôt la veille au soir de la collecte, c'est-à-dire le mercredi soir.**

## Le compostage individuel

Tous les déchets verts du jardin et de cuisine ainsi que les mouchoirs en papier et essuie-tout et les cendres doivent être mis au composteur.



***La communauté de communes du Haut-Poitou met à disposition un composteur de 320 L avec son bio sceau par foyer au prix de 15 €. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de la mairie.***

## Les déchetteries

Toutes les déchetteries de la communauté de communes du Haut-Poitou sont accessibles à ses habitants et ses professionnels sur présentation d'une carte d'accès.

Pour les nouveaux habitants (ou en cas de perte), vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou remplir un formulaire disponible sur le site <https://cc-hautpoitou.fr/> dans la rubrique « Déchets ».

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires en vigueur des deux déchetteries les plus proches. La saison été correspond à l'heure d'été, soit du 29 mars 2021 au 30 octobre 2021.

### VOUZAILLES

Route de Mirebeau

☎ 05 49 51 88 59



MER | JEU | SAM  
8h30 - 12h00  
13h30 - 18h00



MER | JEU | SAM  
8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00



### MIREBEAU

Chemin Gaurie

☎ 05 49 39 20 96



LUN  
13h30 - 18h00

MAR | MER | VEN | SAM  
8h30 - 12h00  
13h30 - 18h00



Le règlement intérieur a également été mis à jour. Voici quelques rappels et nouveautés :

- 3 m<sup>3</sup> de déchets par semaine et par foyer (ou professionnel) sont acceptés ;
- il est nécessaire de se présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture ;
- les véhicules agricoles ainsi que les véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t sont interdits d'accès à l'enceinte des déchetteries ;
- le dépôt de pneus (véhicules légers seulement) est payant pour les particuliers : 5 € /unité
- tous les dépôts effectués par les professionnels sont facturés

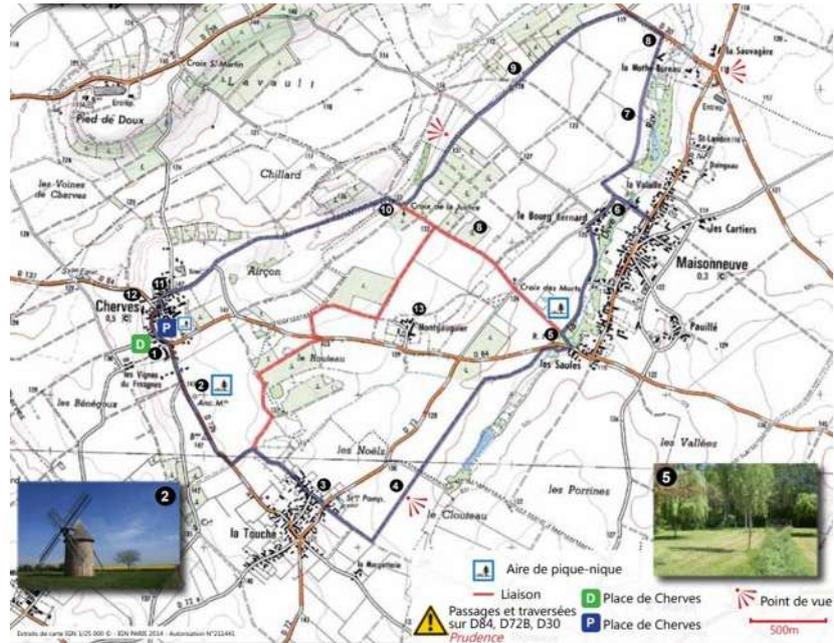
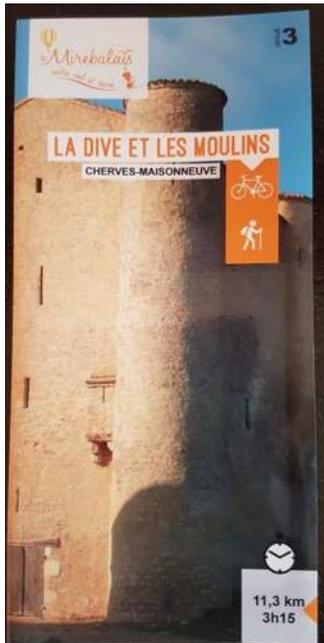
<b>Gravats</b>	<b>14 € / m<sup>3</sup></b>
<b>Déchets verts</b>	<b>7 € / m<sup>3</sup></b>
<b>Enfouissement</b>	<b>25 € / m<sup>3</sup></b>
<b>Bois</b>	<b>15 € / m<sup>3</sup></b>
<b>Pneus véhicules légers seulement (professionnels et particuliers)</b>	<b>5 € l'unité</b>

# Chemins de randonnées

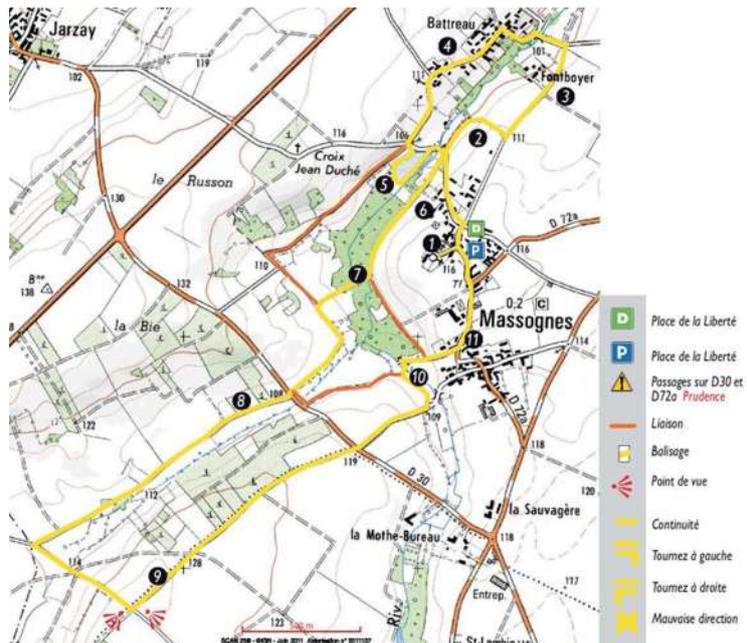
Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter deux parcours pédestres qui assurent une continuité avec les communes voisines, et qui comportent plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

Un itinéraire a été baptisé « **Sentier la Dive et les Moulins** ». Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Des panneaux informatifs devraient être prochainement installés pour attirer l'attention sur les différents points d'intérêts.



Un autre circuit intitulé « **La Dive du nord** » passe également dans notre commune.



Ces deux brochures sont disponibles à l'office de tourisme de Mirebeau. La première peut également être téléchargée sur le site [www.randonnees-vienne.com](http://www.randonnees-vienne.com).

## Etat civil 2020



### Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à :  
Agathe VERRIER le 29 février



### Mariage

Aucun mariage célébré en 2020



### Décès

Nous avons eu le regret de perdre :  
GAUTHIER Mikaël décédé à Coussay le 18 mars  
COUILLAULT née SOULLARD Yvette décédée à Poitiers le 21 avril



### ***Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à :***

BATEMAN Philippe et Anabelle	1 rue de la valaille
RIDET Mélanie	7 Grand'rue
DUMONTEIL Julien	18 rue des quartiers
DAMOUR Jean et Lindsay	4 impasse des quartiers
BERTHONNEAU Ludovic et PETREAU Melody	9 rue de la chapelle
PÉCOUT Julien et GERVAIS DRILLON Nathalie	7 rue de la valaille
TALBOT Ayllan et POIRATON Anna	15 rue de la valaille



# Les finances communales en 2020

## Les taxes perçues

La commune n'a pas modifié ses taux depuis 1985. Seul l'état réévalue les bases.

Taux d'imposition des taxes directes locales et montants perçus pour l'année 2020		
Taxe habitation	10,01 %	remplacée par une compensation versée par l'État
Taxe foncière bâti	11,97 %	
Taxe foncière non bâti	40,81 %	58 730 €

La taxe d'aménagement est un impôt local perçue par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable). La commune n'a pas modifié son taux de 1,00 % depuis sa création en 2012.

## Vote des subventions

Montant des subventions attribué aux associations pour l'année 2020	
A.C.P.G.A.F.N. (anciens Combattants)	500 €
ACCA	150 €
AFM TELETHON	35 €
Amicale du Judo Taïso	1 200 €
Chambre des Métiers (45 € par apprenti)	45 €
Comité des Fêtes de Maisonneuve	1 500 €
FNATH (Mutilés du Travail)	30 €
Un hôpital pour les enfants	50 €
Ligue contre le Cancer	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Pointe Flexe	1 200 €
Restaurants du Cœur	105 €
Secours Catholique	105 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 895 €</b>

## Section de fonctionnement

Chiffres arrêtés au 31/12/2020

RECETTES	Réalisées
Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	14 136
Impôts et taxes	119 614
Dotations – Participation	85 648
Fermage	341
Concession cimetièrè	225
Location salle - carte de tennis – photocopie – vente de livres	656
Débroussaillage des haies	475
Remboursements sinistre assurance	674
Produits divers	467
<b>Recettes réelles de l'année</b>	<b>222 236</b>

DEPENSES	Réalisées
Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	19 911
Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances »	19 220
Voies et réseaux	8 051
Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies	3 220
Impôts et taxes	1 446
Charges de personnel	53 413
Indemnités des élus	17 565
Contribution SIVOS « Écoles du RPI – MJC »	53 480
Subventions aux associations	6 895
Intérêts d'emprunts	1 423
Reversement FNGIR	5 459
<b>Dépenses réelles de l'année</b>	<b>190 821</b>

## Section d'investissement

Chiffres arrêtés au 31/12/2020

RECETTES	Réalisées
Subvention ACTIV Flash (pose ossuaire + installation climatisation salle de réunion et agence postale)	7 765
Subvention du département ACTIV 3 (Mini pelle –balayeuse – aménagement paysager dans le cimetière)	15 734
F.C.T.V.A.	9 033
Taxe aménagement	95
<b>Recettes réelles de l'année</b>	<b>32 627</b>

DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Enfouissement des réseaux) (Travaux de la salle polyvalente)	18 983
Aménagement paysager + ossuaire	8 589
Pose climatisation agence postale + salle de réunion	9 960
Achat mini pelle + balayeuse	15 900
Achat nettoyeur haute pression	931
Achat meuble sonorisation salle polyvalente	798
Remplacement poste informatique adjoint	1 075
Achat panneau affichage mairie	372
<b>Dépenses réelles de l'année</b>	<b>56 608</b>



## Locations et services de la commune

### Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 h)	65 €
Habitant de la commune (½ journée sans repas)	30 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €
Forfait chauffage (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	15 €
Habitant hors de la commune	Location impossible

Arrhes : 50 €

Caution nuisances sonores : 100 € (encaissée en cas de plainte)

Caution dégradations : 150 €

**Une assurance responsabilité civile est exigée.**

### Location de la salle polyvalente (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 h)	160 €
Habitant hors de la commune (24 h)	300 €
Habitant de la commune (inférieure à ½ journée)	70 €
Habitant de la commune (location sépulture)	30 €

Arrhes : 50 €

Caution nuisances sonores : 200 € (encaissée en cas de plainte)

Caution dégradations : 400 €

**Une assurance responsabilité civile est exigée.**

## Location du stand municipal

Location de 24 h	1 tiers	2 tiers	la totalité
Habitant de la commune	<b>40 €</b>	<b>80 €</b>	<b>100 €</b>
Habitant hors de la commune	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>	<b>300 €</b>
Association environnante	<b>60 €</b>	<b>120 €</b>	<b>160 €</b>

Arrhes : 50 €

Caution : 500 €

**Chaque tiers loué autorise l'emprunt de 4 tables et de 16 petits bancs.**

## Location des bancs et des tables

Location de 24 h	pour un lot comprenant 1 table et 4 petits bancs
Habitant de la commune	<b>gratuit *</b>
Habitant hors de la commune	<b>10 €</b>
Association environnante	<b>10 €</b>

*\* demande à formuler en mairie une semaine à l'avance*

## Services administratifs

Photocopie noir et blanc au format A4	<b>0,20 €</b>
Photocopie noir et blanc au format A3	<b>0,30 €</b>
Photocopie couleur au format A4 ou A3	<b>0,50 €</b>
Extrait cadastral (uniquement au format A4)	<b>0,50 €</b>

## Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et étendue à toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement au secrétariat de la mairie.

## Aires de jeux

Pour les enfants de moins de 10 ans, des jeux de plein air sont accessibles librement, sous la responsabilité des parents, à côté du terrain de tennis et derrière la salle polyvalente.

Pour les adolescents, un terrain de bi-cross est accessible librement, sous la responsabilité des parents, à côté du stade.

## Livres

***Maisonneuve autrefois*** de Jean Réau retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos.

*Prix de vente en mairie : 22,87 €*

***Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maisonneuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ?*** de Jean Réau.

*Prix de vente en mairie : 8 €*

***Le Mirebalais*** de Gérard Simmat comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos.

*Prix de vente en mairie : 35 €*



## Les renseignements utiles

### Mairie

Le secrétariat de la mairie est tenue par Mme Nathalie Guérin-Pimot. Vous pouvez le joindre :

- par téléphone : **05 49 51 07 83**
- par courriel : [maisonneuve@departement86.fr](mailto:maisonneuve@departement86.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie	
Lundi	13h45 – 17h30
Mardi	13h30 – 17h00
Jeudi	8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

### Agence postale

L'agence postale est tenue par Mme Stella Kobeira.

Vous pouvez la joindre par téléphone : **05 49 51 06 19**

Horaires d'ouverture de l'agence postale	
Du lundi au vendredi	14h00 – 16h00
Samedi	9h30 – 10h30

### Communauté de communes du Haut-Poitou

La communauté de communes est située au 10 avenue de l'Europe à Neuville de Poitou.

Vous pouvez la joindre :

- par téléphone : **05 49 51 93 07**
- par courriel : [contact@cc-hautpoitou.fr](mailto:contact@cc-hautpoitou.fr)

Pour tout ce qui concerne les déchets, vous pouvez joindre les services techniques :

- par téléphone : **05 49 51 19 90**
- par courriel : [servicestechniques@cc-hautpoitou.fr](mailto:servicestechniques@cc-hautpoitou.fr)

Horaires d'ouverture des bureaux de la communauté de communes du Haut-Poitou	
Du lundi au jeudi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00



## Les autres services

### Le conciliateur

#### 5 BONNES RAISONS DE TENTER LA CONCILIATION



Gratuit



Rapide



Sans aléas



Les droits préservés



Accord officiel

#### UN PASSAGE OBLIGÉ LORSQU'UN LITIGE SURGIT

La loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle milite pour une justice plus proche, plus efficace et plus protectrice afin de renforcer son exemplarité.

**45 000**

c'est le nombre de dossiers supplémentaires de conciliation qu'entraînera la réforme de la Justice.

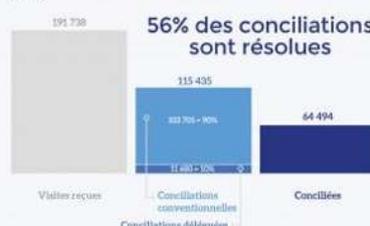


### Les conciliateurs de justice en France

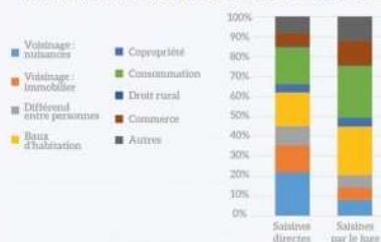
3 conciliateurs / 100 000 habitants

117 conciliations par an en moyenne par conciliateur

#### VISITES, SAISINES & RÉOLUTIONS (2014)



#### RÉPARTITION EN TYPES DE LITIGES



### La conciliation de justice



Qu'est-ce que c'est ?



Conciliateurs de France  
www.conciliateurs.fr

Fédération des associations  
de conciliateurs de justice de France

M Jean-Paul BERGER est conciliateur de justice. Vous pouvez le joindre :

- par téléphone : **06 59 40 27 43**
- par courriel : [jean-paul.berger2@orange.fr](mailto:jean-paul.berger2@orange.fr)

Il peut vous recevoir sur rendez-vous pour l'année 2021 à la mairie de Mirebeau **les mercredis après-midi de 13h30 à 17h00** aux dates suivantes :

6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1<sup>er</sup> septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre

## Eaux de Vienne Siveer

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

### **Combien vous coûte votre eau ?**

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28 € TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m<sup>3</sup> consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.



### **Pourquoi boire l'eau du robinet ?**

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0022 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

### **Maîtriser votre consommation d'eau**

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller. Voici quelques conseils utiles :

- Dans la cuisine, nettoyer vos légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes.
- Dans la salle de bain, fermer les robinets pendant le nettoyage des mains et le brossage des dents.
- Supprimer rapidement vos fuites d'eau : un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus par jour. Une chasse d'eau qui fuit, c'est 1 000 litres d'eau perdus quotidiennement !

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr) > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes.**

*Abonnez-vous également à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.*



Un service d'intérêt public  
pour vos projets de rénovation de l'habitat



Un service d'intérêt public est à votre disposition, pour faciliter votre **réflexion**, vous aider à construire votre **programme de travaux** et vous renseigner sur **les aides financières** mobilisables. Votre **Espace Conseil FAIRE (anciennement appelé Espace Info Energie)** est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Portés par l'association SOLIHA Vienne, vos conseillers FAIRE sont présents sur le territoire de votre communauté de communes et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (plus d'informations sur notre totem d'informations dans votre mairie). Ce service d'intérêt public vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

### Liste des aides financières 2021 pour les propriétaires occupants :

*(L'ensemble des conditions à respecter sont à valider avec votre conseiller FAIRE avant signature des devis)*

- **Programme « Habiter Mieux Sérénité » de l'Anah** (Agence nationale de l'habitat) : Subvention de 35% ou 50% (calculée jusqu'à 20 000 € de travaux HT), avec un second niveau de subvention de 10% calculé sur le montant HT des travaux (plafond variable en fonction des revenus) et dispositif cumulable avec une subvention du Conseil Départemental de 400€. Pour les projets de rénovation les plus performants une bonification peut également être débloquée.

*Dispositifs pour les ménages aux revenus modestes et très modestes.*

- **MaPrimeRénov** : Aides forfaitaires en fonction des types de travaux et des tranches de revenus (depuis le 1<sup>er</sup> octobre le dispositif est ouvert à l'ensemble de la population).

*Nouveauté : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.*

- **Action Logement** : Jusqu'à 20 000€ de subventions pour les travaux d'isolation en priorité (pour les ménages actifs aux revenus modestes et très modestes). Plusieurs conditions particulières à respecter.

*Le dispositif permet également d'emprunter jusqu'à 30 000€ à 1% remboursable sur 20 ans.*

- **Les aides des fournisseurs d'énergie** (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie) : Primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser. Tous les travaux d'économies d'énergies sont éligibles.
- **Coup de pouce économies d'énergie** (prime liée au dispositif des CEE mais avec des primes beaucoup plus importantes pour les particuliers) : Prime concernant uniquement certains travaux.  
*Nouveauté : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.*
- **Caisse de retraite** : Subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser.
- **Chèque énergie** : Utilisable pour payer les factures de chauffage ou directement une partie des travaux.
- **TVA à taux réduit** : TVA à 5,5% ou 10% en fonctions des travaux.
- **PTZ** (Prêt à Taux Zéro) : Pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédant.
- **Eco PTZ** (Eco Prêt à Taux Zéro) : Pour un montant maximum emprunté de 30 000€ remboursable sur 15ans (nouveauté 2019 plus d'obligation de réaliser un bouquet de travaux).

Si vous êtes **propriétaire bailleur** ou **locataire** les dispositifs et les conditions d'obtentions sont différentes là aussi nous vous préconisons de contacter en amont votre conseiller FAIRE.

**ATTENTION** : Ces aides ne sont pas toutes cumulables et ne répondent pas aux mêmes critères d'éligibilités.

Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs,  
contactez votre Espace Conseil FAIRE local :

**05 49 61 61 91**

Plus d'informations sur : <https://www.faire.gouv.fr/>

PERMANENCES 2021 AVEC VOTRE **ESPACE CONSEIL FAIRE**



GRATUITES SUR RENDEZ-VOUS : 05.49.61.61.91



**MIREBEAU (De 9h à 12h)**

Mairie - 1 place de la République - 86110 MIREBEAU

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
mercredi 20	mercredi 17	mercredi 17	mercredi 21	mercredi 19	mercredi 16

**NEUVILLE-DE-POITOU (De 14h à 17h)**

Centre Social Intercommunal -19 boulevard Jules Ferry - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
mercredi 20	mercredi 17	mercredi 17	mercredi 21	mercredi 19	mercredi 16

**VOUILLE (De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)**

2 Basses rues - BP 500 17 - 86190 VOUILLE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
vendredi 22	vendredi 26	vendredi 26	vendredi 23	vendredi 28	vendredi 25

**MIREBEAU (De 9h à 12h)**

Mairie - 1 place de la République - 86110 MIREBEAU

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
mercredi 21	mercredi 18	mercredi 15	mercredi 20	mercredi 17	mercredi 15

**NEUVILLE-DE-POITOU (De 14h à 17h)**

Centre Social Intercommunal -19 boulevard Jules Ferry - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
mercredi 21	mercredi 18	mercredi 15	mercredi 20	mercredi 17	mercredi 15

**VOUILLE (De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)**

2 Basses rues - BP 500 17 - 86190 VOUILLE

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
vendredi 23	vendredi 27	vendredi 24	vendredi 22	vendredi 26	vendredi 24



# VIENNE AUTONOMIE CONSEILS



Ce service gratuit du Département de la Vienne s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, à leur entourage et aux professionnels qui s'interrogent sur les aides au maintien à domicile en situation de perte d'autonomie : qu'est-ce qui existe ? comment l'organiser, le financer ? Et après, quelles sont les alternatives à la vie à la maison ?

La référente du service se déplace au domicile, ou reçoit sur rendez-vous, pour informer sur les droits, évaluer la situation, rechercher et proposer des solutions adaptées, accompagner dans les démarches et coordonner la mise en place des aides si nécessaire.

Pour contacter Vienne Autonomie Conseils, appeler le 05 49 98 10 83 à la Maison Départementale des solidarités de Proximité de Loudun, 14 Bd du 8 mai 1945 86200 Loudun ou par mail [clicloudunais@departement86.fr](mailto:clicloudunais@departement86.fr).

**Vienne Autonomie Conseils est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage et des professionnels.**



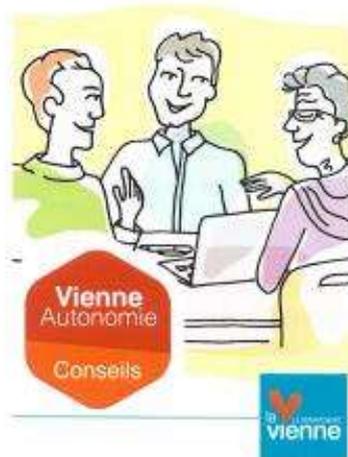
est présent dans votre  
Maison Départementale  
des Solidarités de Proximité  
de Loudun :

**MDS de Proximité de Loudun**  
14 boulevard du 8 Mai 1945  
86200 Loudun  
**05 49 98 10 83**  
[cdgas-loudun@departement86.fr](mailto:cdgas-loudun@departement86.fr)

**Le lundi :**  
8h30 à 12h30

**Mardi au jeudi :**  
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

**Vendredi :**  
8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30



**Vienne  
Autonomie  
Conseils**



**Informer, orienter  
et accompagner  
la personne âgée**

**05 49 98 10 83**  
Maison Départementale  
des Solidarités de Proximité  
de Loudun



## Santé

### Maison de santé de Mirebeau

La maison de santé est située au 12 avenue du Général de Gaulle à MIREBEAU. Elle regroupe des médecins généralistes, un cabinet infirmier, des sages-femmes et un podologue.

Les services médicaux et paramédicaux n'ont pas changé de numéro.

### Médecins généralistes

<b>DARCHEN</b> Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	05 49 50 41 60
<b>DARCHEN</b> Guy-François			
<b>DIDIER</b> Florian	12 avenue du Général de Gaulle		05 49 50 41 22
<b>LAHOUD</b> Ferdinand			
<b>MOTTET</b> Cynthia			
<b>ROBIN</b> Emmanuel			
<b>DIEULANGARD</b> François	9 rue de la Poste	Champigny en Rochereau	05 49 01 00 00
<b>DU BREUILLAC</b> Jean	Cité Rondier	Thénezay (79)	05 49 63 42 33
<b>GRAPILLARD</b> Gilles	16 place de l'Hôtel de Ville		05 49 63 00 44

### Infirmières et infirmiers

<b>AUGERON</b> Cécile <b>DENOEL</b> Corinne	5 place de la croix blanche	Vouzailles	06 80 94 48 85
<b>Cabinet infirmier de la maison de santé</b>	12 avenue du Général de Gaulle	Mirebeau	05 49 43 29 27
<b>REAU</b> Cécile <b>VINCELOT</b> Valérie	3 place de la mairie	Champigny en Rochereau	06 28 42 54 66
<b>DERBORD</b> Sylvie <b>JAMET</b> Audrey <b>BEAUBOUCHER</b> Damien	67 rue du Général de Gaulle	Thénezay (79)	05 49 63 11 18

## Opticien



**L'OPTICIEN  
QUI BOUGE**

**01**  
DEPLACEMENTS  
GRATUITS

**03**  
CONTROLE DE  
VUE

**CHRISTOPHE JACQUIER**  
06 24 15 44 18



**02**  
LARGE CHOIX  
DE MONTURES

**04**  
PROFITEZ DES MEMES  
SERVICES QU'UN  
MAGASIN  
CLASSIQUE A DOMICILE.



**L'OPTICIEN  
QUI BOUGE**

**Votre opticien à domicile**  
Prenons le temps pour votre vue

**Comme en magasin**  
- Tiers payant  
- 2ème paire à 1€  
- Service après vente

**Mais en plus**  
- Déplacement et devis gratuit  
- Sans obligation d'achat  
- Plus de 400 montures européennes et  
verres français et suisse  
- Pas plus cher qu'en magasin

**Sur rendez-vous à domicile  
ou au magasin**

Contactez **Christophe**  
(opticien diplômé)  
06 24 15 44 18

## Assistante maternelle



**VILLEGER Muriel**



3 IMPASSE DES QUARTIERS  
86170 , MAISONNEUVE

0549511873

# Les artisans et les entreprises

Vente à la propriété



**Philippe ROLLAND**  
Viticultriceur

[www.vinsdupoitou.fr](http://www.vinsdupoitou.fr)

8, Grand'rue - 86170 Maisonneuve  
Tél : 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15  
Email : [domainedesvigneshautes@wanadoo.fr](mailto:domainedesvigneshautes@wanadoo.fr)




Vente à la propriété

Horaires d'ouvertures

du lundi au vendredi de 17h30 à 19h00  
le samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00  
fermé le dimanche et les jours fériés

## Sieur de Maisonneuve

Viticultrice

8 grand'rue

Tél : 06 73 64 28 38 / 05 49 51 17 83

**Claudie Rolland**  
Viticultrice

8 Grand'rue, 86170 Maisonneuve  
06.73.64.28.38 - 05.49.51.17.83  
[sieurdemaisonneuve@orange.fr](mailto:sieurdemaisonneuve@orange.fr)




**NOS CÉPAGES**

**Anciens et oubliés**

- 54/55 (Plantet)
- Oberlin noir

**Rare**

- Len de l'el

**En exclusivité mondiale**

- Plant de Brunel

*"Le bio côté des choses"*



## Echalion du Poitou

G.I.E de la Petite Dime

4 Bis le Bourg-Bernard

86170 Maisonneuve

Tél : 05.49.42.57.35

06.71.72.12.49

[petitedime@orange.fr](mailto:petitedime@orange.fr)

Producteur Expéditeur



## E.A.R.L. ROLLAND Jacques

Production et vente d'endives

5 rue du bourg Bernard

Tél : 05 49 54 02 79 / 06 30 09 43 18

Transports toutes distances - Transports assis médicalisés  
Transports groupés (véhicule climatisé)



Commune de rattachement à Maisonneuve et Cherves  
14 rue de la paix - 86170 Massognes

☎ 05 49 39 09 56 . ☎ 06 73 71 80 10

# sas Collon

CLIMATISATION - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ

**05 49 51 42 21**

[www.collon-chauffagiste-86.fr](http://www.collon-chauffagiste-86.fr)

9 Rue de l'Enfer - La Touche - 86170 CHERVES

## FIRSTPELLETS

— L'énergie du granulé —

François VINÉE Directeur Général  
Firstpellets

ZA Saint-Lambin, 4 Route de Vouzailles  
86170 MAISONNEUVE

Tél. 05 49 56 44 75 Mobile : 06 33 43 27 21

[fvinee@aol.com](mailto:fvinee@aol.com) - [www.firspellets.com](http://www.firspellets.com)



**Assainissement - Terrassement - VRD**

Tel/fax : 05.49.50.60.22 - portable : 06.16.35.02.80

[www.gauthier-tp.com](http://www.gauthier-tp.com) - mail : [gauthier.tp@cerfrance.fr](mailto:gauthier.tp@cerfrance.fr)

ZA St Lambin - 24 rue de la Valaille - 86170 MAISONNEUVE



**DR HOUSE-IMMO**  
SPECIALISTE IMMOBILIER



**Emilie CHAUVEAU**  
Conseiller Immobilier  
e.chauveau@drhouse.immo  
06 63 49 16 46

[www.drhouse-immo.com](http://www.drhouse-immo.com)

Réseau de professionnels indépendants • CPI 9201 2018 000 029 521

**PETREAU**

Sylvain  
28 Grand Rue  
86170 MAISONNEUVE  
Tél: 0659961056

**PAYSAGISTE, MAÇONNERIE PAYSAGÈRE**

Entretien et aménagement d'espaces verts

n° SIRET: 83461734200011

**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ**

**PTF**

[tpf.travaux86@orange.fr](mailto:tpf.travaux86@orange.fr)

**TEDDE Père et Fils**

Les Saules

**86170 MAISONNEUVE**

**Tél/Fax. 05 49 54 00 25**

AKLAK



**BERNARD BRICHEUX**  
PHOTOCOPIES DE NATURE

Pour vos cadeaux, offrez un livre, un tirage photo dédié.

Prenez contact avec moi :

40 Grand'rue - Maisonneuve

Tél : 06 3051 0258

E-mail : [b.bricheux@wanadoo.fr](mailto:b.bricheux@wanadoo.fr)

Consultez mon site : [www.bernardbricheux.fr](http://www.bernardbricheux.fr)

M. Drapeau, 20 rue de Mirebeau



## Maison d'hôtes



*Eliane et Jacques sont heureux de vous accueillir dans leur maison d'hôtes composée de 3 chambres avec salle de bain et WC individuels, cuisine et salon.*

*Nous avons une capacité de 9 personnes.*

*Entrée indépendante.*

*Entre vigne et nature, venez découvrir notre maison située à 30 minutes du Futuroscope et de Poitiers, 1h du Marais Poitevin, 1h30 du Puy du Fou, 1h45 de La Rochelle.*

*Tarifs : à partir de 60€ pour 2 personnes, petit déjeuner inclus.*



## *Les associations intervenant sur la commune*

### L'ACCA de Maisonneuve

#### Composition du bureau

**Président** : Jacques Noirault

**Vice-Président** : Jacky Couillault

**Secrétaire** : Roland Guillot

**Trésorier** : Robert Pain

**Membres du bureau** : Michel Bouland, Jean-Marc Lamarche, Philippe Métais,  
André Verdier et Joël Pain

Notre association est composée de 39 adhérents. Depuis 2 ans, 11 nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Plusieurs actions ont été faites pour améliorer la biodiversité.

#### Réaménagements et créations de points d'eau grâce à des sources naturelles

- Nous avons mis en commun nos efforts avec l'ACCA de Cherves afin de rénover un lavoir et son puits laissés à l'abandon depuis plusieurs années. Ces derniers sont situés à l'angle de la rue de l'Enfer en limite de Maisonneuve et de la Touche.

Après avoir demandé l'autorisation au propriétaire, nous avons défriché le bassin pour lui redonner sa prestance naturelle. Bien entendu, nous continuerons à l'entretenir.



- Par ces temps de sécheresse, nous avons besoin de points d'eau naturels.



- D'après nos aïeux, nous savions qu'une source existait aux environs de la Croix de la Justice à Mousseau, situé à Pupton.

Après avoir pris des renseignements auprès des habitants, nous avons retrouvé l'emplacement de cette source surnommée "La source au couteau".

La réhabilitation a été effectuée à l'aide d'une mini-pelle afin que l'eau puisse se déverser à nouveau à la surface du sol.

La légende indique qu'un riche commerçant empruntait régulièrement ce chemin qui conduisait à Airvault. Il fut poignardé par un rodeur pour le détrousser et le couteau fut jeté dans la source.



### **Des idées et des actions auprès des vignobles**

Au printemps, nous avons été sollicités par une délégation de vignerons pour des nuisances de lièvres sur les jeunes plantations.

En association avec la Fédération des chasseurs et un fournisseur de répulsif naturel "Trico", nous avons effectué les démarches pour expérimenter ce répulsif afin d'éloigner les lièvres afin de prévenir les dégâts. Ce produit Bio à base de graisse de mouton est appliqué par simple pulvérisation sur les plants, son effet répulsif étant basé sur l'odeur.

D'après les retours que nous avons eus, l'essai est concluant.



### **Les chasseurs et la fédération reboisent**

Une quinzaine de chasseurs se sont affairés à reboiser une parcelle de la commune d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> sur le lieu-dit Pupton.

Pas moins de 800 plants ont été mis en terre. Comme le dit le dicton « à la Sainte-Catherine tout arbre prend racine ». Ce sont 17 variétés différentes pour le plus grand bonheur des oiseaux nicheurs et migrants.

Un fabuleux garde-manger garni de baies et un bel abri diversifié !



## L'Animation des Ecoles



L'Animation des Ecoles est l'**association des Parents d'élèves** du RPI Cherves – Cuhon – Maisonneuve - Massognes – Vouzailles.

L'Animation des Ecoles a pour but de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants des écoles. Elle permet notamment de subventionner une partie des

projets pédagogiques proposés par les enseignantes (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...), de préparer la visite du Père Noël, d'offrir un spectacle aux enfants, d'organiser la fête de l'école...

L'APE remercie vivement la commune de Massognes pour la mise à disposition gracieuse de la maison des associations (salle Liliane Cerez) où l'APE bénéficie d'une salle de réunion partagée et d'un box pour le stockage de son matériel

Pour l'année scolaire en cours, l'APE espère pouvoir organiser les manifestations et opérations suivantes pour lesquelles nous comptons sur votre mobilisation. Compte tenu du contexte sanitaire, l'APE n'a pas pu se réunir pour définir précisément le calendrier 2020/2021.

- Vente de croissants au beurre (maison Martin de Mirebeau) : **début d'année 2021**
- Fête de Noël : Initialement prévue le **vendredi 18 décembre 2020** à la salle des fêtes de Cherves (réservé aux enfants), elle ne pourra avoir lieu. La visite du Père Noël reste envisagée ainsi que la distribution de bonbons. L'APE soutiendra cependant les équipes enseignantes pour l'achat des cadeaux.
- Vente de produits locaux : **printemps 2021** (date à définir).
- Rencontre Inter APE : **date à définir**
- Fête des écoles : **samedi 19 juin 2021** au gymnase de Vouzailles.
- Circuit touristique : **non programmé** mais traditionnellement le dernier samedi de septembre pour les éditions précédentes.
- Assemblée Générale : **vendredi 01 Octobre 2021**

En vous remerciant de votre participation et implication à ses manifestations, l'Animation des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Nous contacter : [animationdesecoles.rpi@hotmail.fr](mailto:animationdesecoles.rpi@hotmail.fr)



## Le club du temps libre

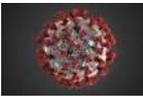
Avant 2020 c'était le bon temps



En ce temps-là, nous jouions encore à la belote, au scrabble et même au huit américain.

Il nous arrivait d'organiser une assemblée générale.



Mais voilà, à partir du 17 mars 2020  est arrivé nous privant du lien social indispensable à notre qualité de vie.

**2021 apporte l'espérance, il nous faudra rebondir, nous reprendre car de tous les horizons arrivent :**



www.shutterstock.com · 1716494026

Plus sérieusement, il est prématuré d'envisager une reprise de nos activités. L'assemblée générale, les repas et les sorties extérieures sont trop à risque, il faudra attendre le deuxième semestre.

En revanche, les réunions des jeudis et vendredis pourront être relancées dès qu'un progrès significatif sera perceptible. Il nous faudra bien sûr l'accord des autorités départementales et communales. Nous suivons la situation de près, nous vous aviserons toutes et tous individuellement le moment venu.

Le grand vide sera comblé prochainement, nous en apprécierons encore plus nos retrouvailles.

-----

Au nom de tous les membres du conseil d'administration je vous souhaite néanmoins une bonne année 2021 et surtout une excellente santé pour vous et vos proches.

La présidente Eveline Guillot

05 49 01 46 99

[guillot.roland@wanadoo.fr](mailto:guillot.roland@wanadoo.fr)

# Le comité des fêtes de Maisonneuve

Cet écrit est rédigé en novembre 2020.

## Les membres du bureau de l'année 2020

Présidente : Annie Bouland

Vice-Président : Jonathan Bailleul

Trésorière : Françoise Couillault

Secrétaire : Dorothée Girard

Vice-Président : Philippe Rolland

Trésorier adjoint : Vincent Maury

Secrétaire adjointe : Isabelle Poisson

## Les manifestations choisies pour l'année 2020

- Le 12 avril : **chasse aux œufs** → **annulée**
- Le 6 juin : **fête estivale** → **annulée**
- Le 14 juillet : **concours** → **annulé**
- Le 12 Septembre : **concours de pétanque**
- Le 5-6 Décembre : **Téléthon** → **annulé**
- Le 20 Décembre : **Noël**

En raison des mesures sanitaires et des décisions gouvernementales, nous n'avons pas eu la possibilité de réaliser 4 des 6 manifestations prévues cette année.

## Le concours de pétanque

Le 12 septembre, le concours de pétanque a eu lieu au parc sous un beau soleil.

30 doublettes étaient au rendez-vous, soit 60 joueurs de Maisonneuve et des communes aux alentours.

Nous avons atteint le nombre maximum de joueurs que nous nous étions fixés.

Cette journée s'est très bien déroulée puisque les joueurs ont exprimé leur satisfaction et la volonté d'un 2<sup>e</sup> concours en 2021.



## Le téléthon

Deux boîtes ont été mises à disposition à la mairie et à la poste de Maisonneuve pour tous ceux qui souhaitent faire un don au Téléthon.



## Noël

Dans le cas où cet événement aura lieu, il se déroulera le dimanche 20 décembre 2020.

Comme chaque année, le Père Noël passera devant les maisons de tous les habitants et offrira (peut-être...) un cadeau pour chaque foyer.



## L'année 2021

L'année commencera par l'assemblée générale qui aura lieu en janvier, une invitation vous sera transmise dans votre boîte aux lettres.

L'assemblée générale a pour but de présenter le bilan moral et financier de l'association et d'élire le nouveau bureau. Les manifestations 2021 seront définies à compter de cette date.

Bienvenue à toutes les personnes qui souhaitent s'investir pour la commune, par la volonté d'intégrer le bureau ou d'être membre actif de l'association.

Cette année 2020 a été très difficile pour tous, nous espérons que l'année à venir soit plus festive. En attendant, prenez soin de vous.

Le comité des fêtes vous souhaite

**UNE BONNE ANNEE**



## La communauté Notre Dame de la plaine

### **Paroisse Sainte Radegonde en Haut Poitou**

Dans la paroisse, les messes du dimanche sont célébrées à 10h30 à Neuville-de-Poitou et Mirebeau et à 18h30 le samedi dans les autres lieux.

Pour plus d'informations, consulter la vitrine à côté de l'église ou sur le journal.

Notre paroisse est toujours au service des habitants pour tout ce qui touche la vie chrétienne (baptême, mariage, catéchisme, sépulture).

En ce moment, les conditions pour se rassembler sont difficiles, mais nous espérons que dans l'avenir, nous pourrons nous réunir, pour vivre notre foi ensemble.

**Pour tous renseignements, s'adresser à la maison paroissiale.**

**12 rue de la poste**

**Neuville-de-Poitou**

**05 49 51 22 44**

# L'école de musique intercommunale en Haut Poitou



EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Contact : [ecoledemusique.emim8600@orange.fr](mailto:ecoledemusique.emim8600@orange.fr)

Site : <https://www.emim.jimdofree.com>

Présidente : Frédérique RICHARD - Coordinateur : Philippe DEBIAIS – 06 33 58 17 59

## L'EMIM, ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE en HAUT-POITOU c'est :

- Une association loi 1901 affiliée à la CMF (Confédération Musicale de France)
- **3 pôles d'enseignement :**
  - **Maisonneuve** – 2 bis rue de Mirebeau
  - **Mirebeau** – 3 rue de la poste
  - **Neuville** – Ecole Jules Ferry, entrée rue Edgar QUINET
- **12 animateurs dont 1 également coordinateur** pour un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous
- Des cours collectifs de **formation musicale**
  - Pour **enfants** à partir de 4/5 ans (éveil, initiation, FM 1 / 2 / 3) et pour **adultes**
- Des cours individuels de **formation instrumentale**, enfants et adultes
- Des **auditions et concerts** réguliers au cours de la saison

## EMIM et COVID

Malgré la pandémie les élèves ont répondu présents et nous leur en sommes reconnaissants.

De leur côté les animateurs mettent tout en œuvre pour garder le contact pendant le confinement et poursuivent leurs cours à distance dans la mesure du possible.

Merci à tous. **Oui, on peut le faire !**

## L'EMIM c'est aussi : Des ateliers de pratique collective pour jouer ensemble et progresser

Exemples d'ensembles déjà formés et auxquels tout musicien peut se joindre.



- **Des ateliers de musique actuelle ou musique amplifiée**
- **Un ensemble de saxophones**
- **Un ensemble de cuivres**
- **Un atelier jazz**
- De plus, les élèves de l'EMIM peuvent rejoindre l'**Harmonie La Lyre de Cherves Maisonneuve** pour encore plus de pratique collective.

Les instruments qui sont pratiqués actuellement sur les 3 pôles.



D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du coordinateur **Philippe DEBIAIS : 06 33 58 17 59**

Pour plus de renseignements (tarifs, animations passées et à venir), rendez-vous sur le site : <https://www.emim.jimdofree.com>

Ecole de Musique Intercommunale - 2 bis, rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE - [ecoledemusique.emim8600@orange.fr](mailto:ecoledemusique.emim8600@orange.fr) - <https://www.emim.jimdo.com>



# La Lyre Cherves Maisonneuve



## Qui sommes-nous ?

- Une harmonie, c'est-à-dire une vingtaine de musiciens qui ont le plaisir de jouer ensemble et que vous avez peut-être déjà entendue lors **de différentes manifestations officielles dans les communes avoisinantes.**
- Créée en 1949 (association loi 1901) **La Lyre Cherves-Maisonneuve** est affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF) et répond présente pour contribuer à l'épanouissement culturel de la région à l'occasion de festivals, concours, concerts aubades et cavalcades.

La LYRE CHERVES MAISONNEUVE se réjouit de voir des élèves de l'EMIM, Ecole de Musique Intercommunale en Haut Poitou rejoindre son groupe.

**Vous aussi, MUSICIENS, quel que soit l'instrument dont vous jouez, quel que soit votre âge, l'harmonie vous attend, venez nous rejoindre chaque semaine, vous serez les bienvenus**

**Les répétitions : Tous les vendredis de 20h30 à 22h30**  
dans l'auditorium de l'EMIM, 2bis rue de Mirebeau, **Maisonneuve**

## La Lyre de Cherves Maisonneuve et la COVID

- La pandémie n'a malheureusement pas permis à l'harmonie d'honorer les engagements qu'elle avait pris. Les locaux n'étant plus mis à disposition elle ne peut pas effectuer de répétitions en présentiel. Mais ce n'est que partie remise et le programme a été mis en place. Il ne reste plus aux musiciens qu'à s'entraîner individuellement afin d'être opérationnels dès la fin du confinement.
- A très bientôt donc, espérons-le, pour de nouvelles rencontres musicales.

## Un renseignement ?

Contact : [lyrechervesmaisonneuve86@gmail.com](mailto:lyrechervesmaisonneuve86@gmail.com)

Présidente : Catherine ROYER 06 20 14 53 47

Trésorière : Véronique ROY 06 73 73 57 11

[vero.claude@laposte.net](mailto:vero.claude@laposte.net)

Directeur artistique : Philippe DEBIAIS 06 33 58 17 59

[familledebiais@orange.fr](mailto:familledebiais@orange.fr)



*Marché de Noël – Mirebeau, novembre 2019*

## Le Judo Gym Maisonneuve



*Une partie du groupe des judokas saison 2020-2021 (4 absents)*

### **Le mot du Président**

Cette saison 2020-2021 est très particulière en raison de la pandémie de la Covid 19. Le premier semestre avait bien commencé et les enfants avaient répondu présents pour les cours de judo. Le groupe d'inscrits à ce jour s'élève à 11 enfants et 1 adulte. Patrick COLLIN, fidèle au poste, entraîne nos judokas mais malheureusement les consignes sanitaires interdisant le sport de contact en salle, nous avons été contraints d'annuler les séances.

Nous étions également très satisfaits d'avoir Isabelle TETU comme animatrice pour les cours de gym et nous avons un petit groupe très sympathique pour les activités du jeudi soir. Là aussi même impossibilité de poursuivre les rencontres.

On peut espérer que le retour des beaux jours permettra de se réorganiser en fonction des autorisations.

Je tiens à remercier nos animateurs, les inscrits, adultes, enfants, les parents, pour leur patience et leur compréhension. Je leur dis à très bientôt j'espère, et leur souhaite le meilleur possible pour cette année 2021.

**Grégory JULIOT Président**

➤ **LES COURS SAISON 2020-2021** : Salle Polyvalente de Maisonneuve – 22 grand 'rue

Notre partenariat avec le Club judo ASCR de Champigny en Rochereau, donne la possibilité, sans coût supplémentaire, de suivre les cours de judo et de MMA le jeudi soir avec le même enseignant.



**Judo** : Le mercredi de 17h30 à 18h et 18h à 19h à Maisonneuve, salle polyvalente  
Le jeudi de 18h15 à 20h au gymnase de Champigny en Rochereau.  
Enseignant : **Patrick COLLIN -4<sup>ème</sup> DAN**



**Gym pour tous** : le jeudi de 20h à 21h – Animatrice **Isabelle TETU** – naturopathe



**MMA ou SELF DEFENSE** : au gymnase de Champigny en Rochereau, rue de la poste  
Le jeudi de 20H00 à 21H30. Enseignant : **Patrick Collin -4<sup>ème</sup> DAN**

**Les tarifs annuels 2020/21** Possibilité d'inscription en cours de saison, tarif au prorata du nombre de séances

**JUDO /MMA**

98€, licence FSGT\* comprise (\*FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail)

La licence est obligatoire et son montant est incompressible. Facilités de paiement.

Possibilité de suivre les cours de judo et de MMA du jeudi au judo club de Champigny en Rochereau

**GYM**

133€, licence FSGT\* comprise (\*FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail)

32 séances hors vacances scolaires – 2 séances d'essai gratuites. Facilités de paiement.

**LE BUREAU de l'association** : - Président : Grégory JULIOT - Trésorier : Bertrand ROCHE  
- Secrétaire : Marie-Claude GUILLON - Secrétaire adjointe : Hélène GAUCHER

**Contact :**

Grégory JULIOT - Tel : 06 50 44 90 90 - Courriel : [judogym.maisonneuve86@gmail.com](mailto:judogym.maisonneuve86@gmail.com)

Pour nous suivre : Page Facebook : Judo/Gym/MMA Maisonneuve

## Pointe-Flexe

### Composition du bureau pour l'année 2020-2021

**Président** : M. Emerick Mahé

**Trésorière** : Mme Sylvie Robert

**Secrétaire** : Mme Elisa Leclerc

**Vice-président** : M. Leclerc Damien

Notre association est née le 19 août 2010, et a pour but de faire découvrir la danse modern'jazz aux enfants et aux adultes vivant en milieu rural.

Les cours de danse sont dispensés à la salle polyvalente de Maisonneuve de la façon suivante :

- ❖ **Niveau débutant Jazz 1 (CE1/CE2/CM1)** : le lundi de 18h30 à 19h30.
- ❖ **Niveau débutant Jazz 2 /Inter 1 (CM2/Collège)** : le lundi de 19h45 à 20h45.

Les cours de danse sont dispensés par Isabelle Mahé, professeure de danse JAZZ diplômée d'état formée à Paris (Centre des arts vivants).

Nous avons 21 élèves inscrits à ce jour.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal, ainsi que M. le Maire de Maisonneuve pour leur aide financière et logistique.

### Les manifestations

En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de spectacle en 2020.

Nous espérons que l'année 2021 soit propice et que nos élèves puissent remonter sur scène au mois de juin !

**MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2021 !**

Le président, auquel s'associent tous les membres du bureau.



## Les jeux de boules

*En raison du contexte sanitaire, cette association située à Maisonneuve n'a pas eu d'actualités à nous communiquer.*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jacky Couillault au 06 71 72 12 49.

## Le terrain d'en face

*En raison du contexte sanitaire, cette association située à Maisonneuve n'a pas eu d'actualités à nous communiquer.*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Romaric Sanchez et Eloïse Bortolotti au 3, lieu-dit Pauillé.



# Les associations autour de nous

## ADMR de Mirebeau

### Association ADMR de Mirebeau

en action pour tous  
depuis plus de 65 ans

#### Choisissez un job qui a du cœur, Devenez salariés à l'ADMR

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine,  
vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un  
domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?



Je souhaite être salarié,  
que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de  
motivation à l'adresse :  
[recrutement86@fed86.admr.org](mailto:recrutement86@fed86.admr.org)



#### Association ADMR de Mirebeau

📍 12 Avenue du Général de Gaulle - 86110 MIREBEAU  
✉ [info.assomirebeau.fede86@admr.org](mailto:info.assomirebeau.fede86@admr.org)  
☎ 05 49 59 13 06

#### Nos gammes de services

SERVICES  
ET SOINS  
DES  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON



pour tous, toute la vie, partout  
[www.fede86.admr.org](http://www.fede86.admr.org)



# Le relais des octets



Les huit derniers mois ont été difficiles pour beaucoup d'entre nous à cause de la pandémie Covid-19. Les mesures sanitaires, ont amené à **fermer momentanément** notre club informatique afin de préserver la santé de nos adhérents et de leurs familles. Bien sûr, nous sommes tous très impatients de voir la situation revenir à la normale et en terminer avec ce virus.

Le club informatique « **Le Relais des Octets** » a pour objectif de répondre à une demande dans les domaines les plus variés : Windows, Internet, traitement de texte, tableur, photos, diaporamas et montages vidéos. Il accompagne et forme les débutants à l'utilisation de l'ordinateur et à l'appropriation des éléments de base d'un système informatique.

Notre club est ouvert, à toute personne désireuse de découvrir l'informatique, **les mardis de 20h30 à 22h30.**

Tous les membres du club se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le président

Christophe CAYET

Contact :

Christophe CAYET 06 82 04 20 35

Jean-Pierre NERBUSSON 07 69 82 50 51

Catherine GAUTHIER 06 74 30 37 35

## Don du sang

**Don du Sang Bénévole conjugue notre**

**Générosité et Solidarité**

**Je donne, tu donnes, nous redonnons.**

### 1 heure, le temps d'un don pour sauver 3 vies

**1 vie** avec vos globules rouges,

**1 vie** avec vos plaquettes,

**1 vie** avec votre plasma.



### Le sang, des besoins quotidiens

**114** malades reçoivent des produits sanguins **chaque heure** en France.

**10000** dons de sang sont nécessaires **chaque jour**.

**1 million** de malades sont soignés **chaque année** grâce aux dons du sang.

**Aucun traitement ne peut se substituer au sang humain**

### 1 personne sur 25 donne son sang

Plus il y aura de donneurs de sang, mieux les besoins des malades seront assurés

### 1 donneur sur 3 vient plusieurs fois dans l'année

Plus les donneurs de sang contribueront au don du sang dans l'année, moins il y aura besoin d'appel d'urgence afin de maintenir les réserves à **14 jours**.

### Nombre de dons maximum sur 12 mois

Sang total : **4** fois pour les femmes et **6** fois pour les hommes,

Don de plasma : **24** fois,

Don de plaquette : **12** fois.

### Où donner son sang ?

Il y a toujours une collecte de sang près de chez vous consulter : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) :

- **Le jeudi 18 février 2021 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mercredi 5 mai 2021 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mardi 3 août 2021 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau,**
- **Le mardi 7 décembre 2010 de 15 h à 19h Salle des fêtes à Mirebeau.**

### Conditions pour donner son sang très simple :

Être âgé de **18 à 70 ans**, être en bonne santé, bien hydraté, peser 50 kilos minimum, ne pas venir à jeun et, pour le 1<sup>er</sup> don, venir avec une pièce d'identité (*avec photo*).

### Délais entre 2 dons

Don de sang total **8** semaines

Don de plasma **2** semaines

Don de plaquettes **4** semaines

***Oui, c'est facile à faire, il suffit de le vouloir.***

***Alors, venez et revenez donner votre sang plusieurs fois par an.***

Nous vous attendons toutes et tous à Mirebeau, l'équipe de bénévoles sera là pour vous accueillir.

Au nom de l'association des donneurs de sang bénévoles de Mirebeau, je vous présente à toutes et à tous une excellente année 2021.

La Présidente Laurence JALLET

# Mémoires 14

## Remuer ses méninges avec les Ateliers Mémoire

Toute l'année, près de chez vous, dans la salle de la mairie, l'association **Mémoires 14** propose des ateliers mémoires pour tout public.

Une participante témoigne : « je vais à ces ateliers pour faire travailler mes neurones en m'amusant, apprendre dans tous les domaines et retrouver des événements enfouis dans ma mémoire ».

En effet **Philippe Bugaut** créé des exercices originaux, ludiques, qui permettent de stimuler les mémoires, l'attention et la concentration. L'atelier se déroule ainsi : présentation des jeux et fiches puis temps de réflexion accompagné et stimulé par l'animateur, et enfin corrigé ensemble dans la bonne humeur. C'est aussi un temps de lien social local.

L'activité se déroule dans une salle assez vaste, mise à disposition grâce au partenariat local. L'accueil du public se fait dans le respect des protocoles sanitaires. Les ateliers sont animés par **Philippe Bugaut** diplômé et expérimenté depuis plus de 25 ans.

Autres informations sur le site <http://memoires14.fr/> : Inscription toute l'année, une séance d'essai gratuite, pour tous renseignements précis contactez l'animateur au 06 26 36 01 23 ou par mail : [memoires14@gmail.com](mailto:memoires14@gmail.com)

En 2021 les lundis de 14h15-16h15 : 11/01, 08/02, 08/03, 12/04, 10/05, 14/06, 12/07, 13/09, 11/10, 08/11, 13/12.



L'association propose des ateliers mémoire collectifs ou individualisés sur de nombreuses communes de la Vienne avec un animateur diplômé

Parce que la mémoire se construit tout au long de la vie

Les ateliers mémoire permettent par des exercices variés avec un animateur expérimenté :

- ✓ d'optimiser sa mémoire
- ✓ d'entretenir son dynamisme intellectuel
- ✓ de lutter contre la monotonie et l'isolement
- ✓ de développer des relations sociales enrichissantes

des exercices ludiques

Adaptés au rythme de chacun

dans une ambiance conviviale

Une séance est proposée gratuitement

### RENSEIGNEMENTS

**PHILIPPE BUGAUT** / 06 26 36 01 23  
Site : <http://memoires14.fr/>  
Mail : [memoires14@gmail.com](mailto:memoires14@gmail.com)

Petit test de mémoire

Sur le recto, qu'y a-t-il sur la table ?



## La Mission Locale d'insertion du Poitou (MLI)



**La Mission Locale d'insertion du Poitou (MLI) à votre écoute et à votre service !**

Vous avez entre **16 et 25 ans** et n'êtes plus scolarisé-e ? Vous cherchez des solutions pour avancer dans votre vie professionnelle et quotidienne ? Depuis 30 ans, la Mission Locale d'insertion du Poitou (MLIP) est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider. Avec votre conseiller-e Mission Locale, vous pourrez faire le point sur votre **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé-e dans votre recherche d'**emploi**, vous informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits de **santé**, etc.) ...

Pour les **plus de 25 ans**, une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation est également à votre disposition. Une actualisation de **CV**, un besoin d'accompagnement dans vos **démarches administratives**, un relais vers le bon organisme pour une reprise de **formation**, un changement de **projet** ... Tous ces services vous sont proposés par la Mission Locale d'insertion du Poitou (MLIP).

Un accompagnement individuel et personnalisé est assuré, avec une prise en compte globale des besoins et attentes de chacun. Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous à la Mission Locale.

L'antenne la plus proche de chez vous ? Celle de Mirebeau :

5 rue de l'Industrie 86110 MIREBEAU

*Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les mardis de 9h à 12h.*

Adresse du siège : 30 rue des Feuillants 86000 POITIERS

Tél. : **05 49 30 08 50**

Email : [secretariat@mli-poitiers.asso.fr](mailto:secretariat@mli-poitiers.asso.fr)

Et pour plus d'infos sur nos services et actualités :

Site Internet : [www.mli-poitiers.asso.fr](http://www.mli-poitiers.asso.fr)

Réseaux sociaux (Facebook , LinkedIn , Twitter , Youtube ) : MLI du Poitou

**Vous êtes une entreprise ?** La Mission Locale d'insertion du Poitou vous offre également ses services ! Analyse des besoins RH, aide aux besoins en recrutement, promotion des activités, mise en relation avec des candidats, etc. Pour des recrutements réussis, pensez à la Mission Locale !

#JEUNESSE

# Secteur Jeunes de l'UEJM



Accueil des jeunes tout au long de l'année:

- De 11 à 17 ans
- Ouvert à chaque période de vacances scolaires
- Pas de local, itinérance sur les communes du territoire

## Nos activités:

- Accueil des jeunes classique
- Chantiers Jeunes
- Séjours
- Sorties et soirées
- Accompagnement projets de jeunes



## Contacts:

Zacharie SAINLOT: animateur et directeur du secteur Jeunes  
Tél: 06 - 19 - 94 - 25 - 03  
Mail: jeunesse.uejm@gmail.com  
Facebook: @UEJMjeunesse  
Instagram: secteur\_jeunes\_uejm



santé  
famille  
retraite  
services

HAUT  
POITOU  
Communauté de communes



## Les conseils d'Amicie

Amicie Martin (1874-1970) a vécu à Maisonneuve, à La Mothe Bureau. Toute sa vie, elle a noté sur des petits carnets les conseils qui lui étaient donnés ou glanés dans des articles. En voici quelques-uns.

### Les pathologies hivernales

**Laissons la parole à des recommandations prodiguées en 1937 pour lutter contre les pathologies hivernales.**

« L'hiver est la période des rhumes, bronchites, grippe, c'est la saison de la toux. Comment peut-on prévenir ou guérir les différentes affections respiratoires ?

La première des précautions est d'éviter les refroidissements, c'est-à-dire, le passage brusque d'une température à une température plus froide. Le refroidissement peut aussi bien affecter l'extérieur du corps (coup d'air, froid aux pieds) que les organes internes. L'air trop froid ou trop humide, introduit trop rapidement dans les voies respiratoires, peut les congestionner, ce qui les rend plus sensibles à l'infection par les microbes en suspension dans l'atmosphère.



Donc, ne sortez pas brutalement dehors sans vous couvrir pour éviter à vos bronches et poumons un afflux brusque d'air froid. Enfin éviter le froid aux pieds, il cause de nombreux maux de gorge qui peuvent évoluer dangereusement. »

**Pour guérir les maux de gorge, Amicie donne le conseil suivant :**

Faites griller devant le feu une large tranche de mie de pain que vous imbiberez ensuite d'eau de vie ou de fort vinaigre. Puis après l'avoir saupoudrée de poivre finement pulvérisé, appliquez-la le soir en se mettant au lit sur la partie antérieure du cou et maintenez-la en contact avec une bande de toile un peu serrée. Au bout de quinze minutes, vous allez ressentir un léger picotement auquel succédera une violente cuisson et la révulsion s'étant produite, vous vous lèverez le lendemain entièrement guéri.



## A essayer ?



*Elle joint également une prescription du Docteur Gaston Orłowski avec de l'hysope, plante proche du thym.*

Prenez trois verres d'eau, faites-les bouillir puis ajoutez un peu d'hysope (fleurs, feuilles, tiges). Laissez infuser une heure en couvrant. Filtrez puis sucrez. Buvez à petites doses dans la journée pour dissiper un gros rhume. Efficace dans les bronchites, toux et rhumes.

*Contre la toux, elle propose également un conseil de Madame Bonneau de Saint-Pierre de Maillé (sœur de sang de l'abbé Magret de Neuville) ; celle-ci en a fait prendre à Xavier (le mari d'Amicie) lors d'un séjour en 1915 pendant la guerre et lui a rendu grand service.*



Quand une personne tousse, donnez-lui une tasse d'aigremoine chaque soir avant de se mettre au lit. La toux est vite dissipée.

*Dès l'antiquité, l'aigremoine est prônée pour ses multiples vertus. C'est "la gardienne des cordes vocales" des comédiens et des chanteurs ; elle est alors prescrite en décoction pour se gargariser. Ce sont ses propriétés vulnéraires et anti-inflammatoires qui sont utilisées sous forme d'infusion.*

## De bons pieds

Une recommandation d'Amicie s'adresse aux chasseurs pour se réchauffer les pieds au retour de la chasse.

“C’est l’hiver. Vous rentrez fatigué et les pieds gelés. Faites un bain de pieds à la moutarde. Il suffit d’ajouter à une cuvette d’eau chaude une cuillère à soupe de moutarde en poudre. En quelques minutes, vous ne sentirez plus ni la fatigue, ni le froid.”



*Nous ne connaissons pas l'efficacité du Pedisels, commercialisé à l'époque d'Amicie mais d'après une réclame, il aurait eu des vertus et des conséquences auxquelles nous n'aurions pas pensé !*

*Les chasseurs doivent également avoir des pieds sains "sous peine de gâter l'ouverture de la chasse" si l'on en croit une publicité pour les sels de Saltrates Rodell parue dans un Chasseur français de 1923.*

## L'Ouverture de la Chasse et les Maux de Pieds

**Vérifiez votre fusil, tenez votre chien « fin prêt », mais soignez aussi vos pieds !**

Pour chasser avec plaisir et avec succès, il faut avoir « Bon pied, bon œil ». Cette expression courante trouve ici une de ses plus exactes adaptations : de bons pieds sains et valides sont tout aussi nécessaires qu'un bon fusil ou un chien bien dressé. C'est là une vérité que trop de chasseurs oublient parfois et il en résulte que leur plaisir est gâté par des maux de pieds qui leur font souvent subir de véritables tortures. Avec l'ouverture de la chasse, il est donc de toute actualité de rappeler que quelques bains saltrates vous débarrasseront de vos divers maux de pieds et vous éviteront ainsi beaucoup de souffrances.

Il suffit de faire dissoudre une petite poignée de Saltrates ordinaires dans une cuvette d'eau chaude et de se tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée. De tels bains remettent et entretiennent les pieds en parfait état : toute fatigue et enflure, toute sensation de douleur et de meurtrissure disparaissent comme par enchantement. Une immersion plus prolongée ramollit les durillons les plus épais, les cors et autres callosités douloureuses, à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Après une longue journée de marche, il n'y a rien de plus reposant et qui délasse mieux qu'un de ces bains : soit un bain de pieds, soit un bain complet. Vous éviterez ainsi toute douleur et raideur dans les muscles et articulations et le lendemain vous ne ressentirez pas la moindre fatigue ou courbature.

**NOTA.** — Les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Méfiez-vous bien des contrefaçons qui n'ont aucune valeur curative, et exigez les véritables Saltrates.

## *Intervention des pompiers*

Intervention des pompiers le 31 août 2020 pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques en haut du clocher uniquement accessible par une grande échelle.



NOUVEAU!

# La commune de Maisonneuve possède désormais sa page facebook!

Un moyen efficace de faire connaître  
l'actualité et les événements de notre  
commune.

N'hésitez pas à aimer et vous abonner sur  
la page.

Pour nous trouver, cliquer "commune de  
Maisonneuve - 86" dans la barre de  
recherche Facebook.



Collectes ordures ménagères

Collectes selectives

2021

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
28	29	30	31	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
26	27	28	29	30	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	29
31	1	2	3	4	5	6	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	30	31	1	2	3	4	5

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9